



Pourquoi les Français plébiscitent la "tenue républicaine" à l'école

Les Français, et tout particulièrement les Françaises, sont favorables à une stricte réglementation de la tenue des lycéennes, révèle un sondage Ifop. Qu'est-ce que cela dit d'eux? Passionnant sondage et, pourtant, pour peu, il serait presque passé inaperçu. Vendredi 25 septembre, alors que les médias naviguaient douloureusement de Covid en « Charlie », l'institut Ifop publiait son enquête sur « les Français et la tenue des lycéennes ». Le journal « Marianne », qui en détenait l'exclusivité, ne le commentait pas avant la soirée. Nos confrères ont-ils été déçus ? Il n'y a pourtant pas de quoi.

J'ai écrit, je le confesse, sur un réseau social, que cette histoire de lycéennes interdites par leur proviseur de se trimbaler les gambettes ou le nombril à l'air, était un « sujet à la con ». En cette rentrée sous Covid, les arguties sur la longueur acceptable d'un short ou d'un tee-shirt et la sortie médiatique du ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer sur la « tenue républicaine » paraissaient pour le moins déphasées, compte tenu des urgences du moment.

Les pulsions prohibitionnistes sont partout

Pourtant, j'ai eu tort. Les résultats du sondage Ifop montrent que l'habit des lycéennes est bien un objet hautement politique. Et, par ricochet, que certains politiques ont décidément le nez creux. Que dit-il, ce fameux sondage réalisé du 18 au 21 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 2027 personnes ? Eh bien que, malgré le succès médiatique de la journée de protestation lycéenne du #14septembre, les Français s'unissent tous horizons confondus pour bannir le no-bra et ses tétons pointants (à 66 %), ainsi que le décolleté plongeant (à 62 %) des cours de récréation.

Qu'ils font preuve de mansuétude envers les jeans troués (à 70 %) et les bretelles de soutien-gorge apparentes (à 78 %). Mais se déchirent tels Romulus et Rémus autour de la minijupe (51 % pour, 49 % contre), de la tenue moulante (52 % pour, 48 % contre), du minishort (56 % contre, 44 % pour) et du fameux tee-shirt court ou crop top (55 % contre, 45 % pour).

Bref, Jean-Michel Blanquer a eu plus de lucidité que les journalistes (de gauche) : avec ce sujet brûlant, il a compris qu'il pouvait toucher un très vaste public. On a eu en effet beau chercher, impossible de discerner deux Frances, l'une pudibonde et conservatrice, l'autre libérée et progressiste, comme le laissaient pourtant entendre les gazettes.

Non, les pulsions prohibitionnistes en France sont partout : chez la femme âgée musulmane de classe moyenne fan de François Baroin (a priori le spécimen le plus hermétique aux arguments de nos lycéennes) mais aussi, plus curieusement, chez la trentenaire parisienne à sensibilité écolo ou le jeune chômeur rural encarté à LFI.

C'est bien simple : quel que soit le vêtement étudié (hors jeans et débardeur) et le découpage de la population pris en compte – âge, catégorie socioprofessionnelle, lieu de résidence, religion, proximité politique – la proportion de censeurs ne descend presque jamais en dessous des 40 %. On trouve ainsi 54 % de sympathisants PS-Généralistes prêts à interdire les crop top, 61 % de ruraux hermétiques aux charmes du minishort ou encore 48 % d'ouvriers choqués par la minijupe lycéenne.

Les censeurs sont avant tout des censrices

Si distinction il existe, elle se joue à la marge sur le degré de pudibonderie – les jeunes un peu plus libérés que les seniors, la gauche alter EELV-LFI un peu moins conservatrice que la droite – et surtout sur l'objet prioritaire de la censure. On découvre ainsi que les jeunes générations, habituellement ouvertes d'esprit, font une fixette sur la « minijupe ou robe courte » (que 58 % des 25-34 ans voudraient prohiber contre 50 % des seniors).

Fixette partagée par les catégories populaires et les électeurs du Rassemblement national (RN). A l'inverse, les catholiques âgés ont une aversion pour le crop top et le minishort. Tandis que les musulmans ne supportent pas que la peau soit mise à nu (66 % contre le crop top, 57 % contre la

« minijupe ou robe courte »), mais se retrouvent dans la moyenne française en ce qui concerne les tenues moulantes, les décolletés et même les minishorts.

LIRE AUSSI > 50 nuances de laïcité... Et vous, quel laïque êtes-vous ?

L'autre grand enseignement du sondage : les censeurs des lycéennes françaises sont avant tout des censrices (on dit bien autrice...). De toutes les variables, c'est en effet celle du sexe qui pèse le plus sur le positionnement des Français. Ainsi, 68 % des femmes souhaiteraient interdire les décolletés plongeants et 62 % les minishorts (contre respectivement 56 % et 50 % des hommes).

Plus singulier encore, le biais de genre est le plus marqué sur la pratique du no-bra, le tee-shirt sans soutien-gorge, dont les magazines féminins nous avaient pourtant dit qu'il était « LA tendance wellness-fashion » du post-confinement. Là, l'écart hommes-femmes se creuse à quinze points, avec 73 % des femmes qui y sont opposés vs 58 % des hommes. Mince !

Et quid des survêtements moule-sexe ?

Cette surreprésentation des femmes chez les partisans de l'interdit pose question. François Kraus, qui a piloté l'étude pour l'Ifop, rappelle qu'elle n'est pas nouvelle. « Depuis 1967 et notre premier sondage sur la minijupe, les femmes sont systématiquement moins tolérantes sur ces questions que les hommes. Cela vaut autant pour les vêtements des lycéennes que pour les tenues balnéaires : string, monokini ou sein nu ».

Le sondeur voit deux grandes explications à cet invariant statistique (en sus du voyeurisme masculin !) : 1) un conditionnement de genre plus ancré chez les femmes 2) un doute sur la capacité de l'institution scolaire à protéger les filles d'éventuelles agressions masculines. Qui pourrait notamment expliquer que même les femmes se déclarant « très féministes » soient massivement pro-interdiction (65 % contre le no-bra et 56 % contre le crop top).

« On en a marre que ce soit à nous de nous couvrir » : des lycéennes défient la « tenue correcte » exigée

Jusqu'où va la pudibonderie des mères et où commence la concupiscence des garçons ?

Traitez-moi ça en quatre heures. Oui, c'est d'abord le regard masculin et l'éducation des enfants mâles qui est ici en jeu. Ce regard qui, face à un sein érotisé ou désérotisé – libre à chacune d'en faire ce qu'elle veut - doit savoir observer ailleurs, admirer furtivement, mais en tout état de cause ne jamais agresser. Et oui, il est symptomatique qu'aucun proviseur ou ministre n'ait jamais eu l'idée de prohiber les slips de bain, voire les survêtements moule-sexe portés par nos adolescents.

Mais, comme le souligne la sociologue Sigolène Couchot-Schiex, spécialiste des questions de genre à l'école, on ne peut pas non plus écarter une dimension fémino-féminine dans cette affaire.

« Les lycéennes parties prenantes de ce mouvement appliquent aussi leur propre norme, relevant de diktats de la mode dont elles usent pour accéder à un capital de popularité dont sont friands les réseaux sociaux. Ce faisant, elles réduisent au silence et à l'invisibilité certaines de leurs camarades ne souscrivant pas aux mêmes perspectives. »

La dure loi des populaires

Cela peut s'entendre. Le crop top, de fait, est souvent celui de la populaire, de la bien fichue, de la bien dans sa peau. Celle qui fait régner « sa dure loi », par réseaux sociaux interposés, comme le racontait notre consœur Pascale Krémer dans une magnifique enquête il y a deux ans de cela. Et donc, oui, ce sont ces rapports de force vestimentaires et physiques entre femmes (les garçons à cet âge sont davantage centrés sur la marque de leurs baskets) autant que les métastases de l'antique bigoterie ou des instincts de surprotection qui peuvent expliquer cette propension féminine à l'interdit.

Ne pas binariser le débat. Non, la majorité de Français.es qui appellent les lycéennes à contrôler leur tenue dans l'enceinte scolaire ne sont pas des veaux sexistes, opposés à une élite éclairée. Cet appel à la « réserve » plonge d'ailleurs profondément dans le subconscient du pays. On l'a déjà entendu dans la bouche de Jean-Michel Blanquer et d'Emmanuel Macron, à propos d'une autre « anormalité » vestimentaire : le voile islamique.

Ce n'est pas anodin. Derrière leur apparente dissemblance – l'un serait combattu au nom de l'ordre moral, l'autre au nom du féminisme - le crop top et le hidjab sont cousins. Tous deux sont autorisés dans l'espace public (à l'exception, justement, de l'école pour le hidjab), mais tous deux sont néanmoins réprouvés par l'opinion, à peu près dans les mêmes proportions. Le crop top, car il est regardé comme une forme d'exhibition physique qui peut troubler autant le religieux consumériste que l'athée détracteur de la société de consommation. Le voile, car il est perçu comme une forme d'exhibition religieuse dans un pays d'autant plus attaché à la discrétion et au sécularisme qu'il peine de plus en plus à tenir sa promesse égalitaire.

Indignations à géométrie variable

Ce qui est troublant, ce n'est pas tant que ces vêtements génèrent de la polémique, mais que les indignations soient à géométrie variable. Beaucoup de ceux qui fustigent les « provocations » des « voilées » dans les espaces ou les enceintes publics, s'indignent que « profs et CPE incitent au sexisme » (coucou « Charlie » !) dès lors qu'ils jugent provocante la créativité - parfois sans limites - de nos adolescentes.

Beaucoup de ceux, qui estiment au contraire liberticide de demander aux jeunes femmes de se dévoiler dans le cadre scolaire, y voyant des relents racistes ou islamophobes, trouvent tout à fait légitime que l'arbitraire d'un proviseur décide de ce que peuvent porter ces dernières.

Les organisatrices du mouvement du #14septembre, elles, font preuve de davantage de cohérence. Elles ont appelé leurs « sœurs » voilées à la

« convergence des luttes » pour défendre le droit de TOUTES les Françaises à s'habiller comme bon leur semble. Avec, il faut l'admettre, un succès mitigé. Jean-Michel Blanquer, lui, a choisi le sens inverse : un « ni crop top » « ni voile » (qu'il ne juge « pas souhaitable dans notre société ») accompagné d'une apologie de la « tenue républicaine ».

Simple, basique, cohérent et en phase avec l'opinion qui, dans un autre sondage, réalisé cette fois-ci par BVA pour RTL et Orange, se positionne par ailleurs à 63 % (67 % chez les femmes et les moins de 35 ans) pour le port obligatoire de l'uniforme à l'école.

Norme civile et non politique

Doit-on toutefois choisir entre ces deux options ? Le président Macron qui, sur les questions de laïcité et d'identité, fait toujours preuve d'une prudence de Sioux, a bien vu la pente glissante sur laquelle cela pouvait le mener. Pour couper court à la polémique, il n'a pas appelé les élèves à « s'habiller normalement », comme l'avait fait maladroitement son ministre. Il a tout simplement appelé chacun au « bon sens ».

Le « bon sens », voilà un joli mot. Ce « bon sens » qui permet de faire la part des choses. De distinguer ce qui relève de la loi. Et ce qui relève de la sensibilité commune, cette norme sociale non-dit qui a existé et existera toujours. Cette norme sociale qui m'amène à ne pas exposer mes jambes velues dans de nombreux pays étrangers (bien qu'il y fasse chaud et que rien, dans les lois, ne l'interdit).

Cette norme civile et non politique, dont on doit avoir conscience, tout en étant parfaitement libre de la transgresser, sans encourir les foudres des censeurs. Le bon sens qui amène ainsi chacun d'entre nous à tenter d'établir un dialogue, à rechercher un juste milieu entre l'exercice de nos libertés et le respect d'autrui. C'est peut-être ça, finalement, la République.

Gurvan Le Guellec